

## Agriculture | Influenza aviaire : la prudence reste de mise



Après deux années tragiques pour l'élevage palmipède et volaille dans le Sud-Ouest, l'hiver 2017-2018, qui a vu s'appliquer pour la première fois les nouvelles normes de biosécurité à l'échelle du territoire a permis un temps de soulagement pour la profession. Mais, comme le précise François Landais, vétérinaire spécialisé à l'ABIOPOLE à Arzacq-Arraziguet, le risque zéro n'existe pas : « Au total dans le grand Sud-Ouest sur l'hiver 2017-2018, une douzaine d'élevages ont du tout de même subir l'euthanasie de leur cheptel en raison de la découverte en leur sein d'un virus H5 faiblement pathogène ». Mais si celui-ci ne s'est pas répandu à travers le territoire, comme les 2 années précédentes, c'est aussi en raison du plan de lutte engagé suite à la deuxième vague de contamination. Si ce plan de lutte s'est achevé en mars, un autre dispositif prend sa suite dès ce 1er juin.

Cette année, pour sa première mise en application, le plan de lutte contre l'influenza aviaire enclenché le 1er décembre dernier, a fait la preuve de son succès selon les professionnels. « Il y a bien eu quelques exploitations qui ont subi des abattages par mesure de sécurité, mais il n'y a pas eu de propagation, c'est l'essentiel », se satisfaisait sur le Salon de l'agriculture de Bordeaux, Philippe Carré, Directeur général du groupe Coopératif Maisadour. « Donc la biosécurité ça marche. Pour autant, il faut rester dans une stricte observance des mesures de sécurité, ce qui est bien sûr à long terme le défi majeur...! »

### "Une dégradation en fin d'hiver qui a généré des inquiétudes"

La même analyse est faite par le vétérinaire François Landais : « Le succès de cette saison, malgré une présence même faible du virus, montre bien que si l'influenza aviaire reste une menace, un risque, sa diffusion n'est pas une fatalité. », lançait-il ce 31 mai face à un groupe d'agriculteurs adhérents à la coopérative Euralis, venus se renseigner sur l'élevage de canards. Pour autant, si le plan de lutte contre l'influenza aviaire s'achevait au 15 mars, un nouveau dispositif se met en place à compter de ce 1er juin. « Au démarrage du plan de lutte, les analyses conduites auprès des élevages révélait qu'entre 5 et 10% des lots étaient non pas porteurs de la maladie, mais d'un gène du virus influenza dans une forme non réglementée. En mars, nous étions entre 30 à 40% des lots... cette dégradation en fin d'hiver a généré des inquiétudes. »

Une inquiétude qui justifie donc le lancement d'un nouveau dispositif. Celui-ci va permettre de poursuivre la surveillance, mais avec quelques nuances par rapport au précédent dispositif. « Le dépistage s'arrêtera à la

présence éventuelle d'un virus, c'est à dire qu'il n'y aura pas de risque d'euthanasie pour le cheptel. Mais cela donnera lieu à un renforcement des contrôles en termes de nettoyage et de désinfection. », prévient François Landais. En effet, le travail en bande unique contribue à régler les problèmes sanitaires seulement si les mesures d'hygiène sont bien appliquées. « Si on constate le passage d'un virus sur une exploitation, aussi insignifiant qu'il soit, il ne doit pas être présent sur la prochaine bande. Il faut vraiment maintenir le niveau de performance et d'exigence en continu et sur le long terme, quelle que soit la saison », insiste François Landais.

## "Indispensables" contrôles sanitaires

Concrètement le dépistage se fait dans les 10 derniers jours d'élevage des animaux. S'il se relève positif, les canards partent donc bel et bien au gavage, mais le camion assurant le transport devra lui aussi être désinfecté (« le transporteur devra en apporter la preuve »), de même que la salle de gavage, « qui fera aussi l'objet de contrôle de nettoyage et désinfection avant l'arrivée du lot suivant ». Autant dire que les services vétérinaires ne lâchent rien sur les bonnes habitudes à prendre... « Les éleveurs doivent prendre conscience qu'ils vont encore être « embêtés » par des contrôles sanitaires. Mais, ils le savent, c'est indispensable. Il faut absolument diminuer la pression virale, pour que la période des fêtes se passe au mieux », accorde volontiers Jean-Michel Marsan, directeur de la production animale chez Euralis.

Quant aux mauvais chiffres constatés autour des mois de mars et avril, qui a été « un mois particulièrement préoccupant » selon le vétérinaire, ils s'expliquent aussi par la météo pluvieuse de cette période qui correspond aussi à celle de l'épandage du lisier... « Ca a sans doute contribué à augmenter la circulation des virus présents dans les effluents, analyse François Landais. A fin mai, on est redescendu à des chiffres plus acceptables, à savoir qu'environ 10%, soit un lot sur 10 est porteur d'un virus influenza non réglementé. C'est plutôt de bon augure, mais ça ne doit pas exclure les contrôles. Notre objectif est de parvenir à descendre à 5% de lots porteurs pour repartir sur une bonne base en novembre et affronter plus sereinement l'hiver. »



Solène Méric

*Crédit Photo : Coopérative Euralis  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 02/06/2018  
[Url de cet article](#)*